

Sites Natura 2000

FR 7200670 - «Coteaux de la Dronne»

*Bilan d'animation du
Document d'Objectifs*

Année 2018



Sites Natura 2000

FR 7200670 - «Coteaux de la Dronne»

*Bilan d'animation du
Document d'Objectifs*

Année 2018

Référence à utiliser

DUHAZE B. & BROUSSE P., 2019. Bilan d'animation 2018 du site Natura 2000 FR7200670 « Coteaux de la Dronne ». Convention cadre Etat/Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine et Chambre d'Agriculture de la Dordogne, 16 p. + annexes.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES FIGURES	2
LISTE DES TABLEAUX.....	2
INTERVENANTS.....	3
PREAMBULE	4
LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000	4
L'ANIMATION	6
RAPPELS DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB	6
ENJEUX DE CONSERVATION	6
Les habitats d'intérêt communautaire	6
Les espèce d'intérêt communautaire.....	10
Espèces protégées et/ou patrimoniales.....	10
OBJECTIFS DU DOCOB	10
MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	11
F1 APPROPRIATION DU DOCOB.....	12
F2 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION	12
Création du site internet	12
F3 PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)	14
F4 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MAEC	14
F5 NOUVELLES CONTRACTUALISATIONS MAEC	14
F6 PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS FORESTIERS ET NI AGRICOLES NI FORESTIERS, IDENTIFICATION ET PRISE DE CONTACT	14
Identification des propriétaires du site, exploitants et ayant-droits	14
Communication et prise de contact avec les propriétaires	15
F7 ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION D'INCIDENCE	15
F8 SYNTHÈSE, BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB	15
F9 ORGANISATION DES REUNIONS DES COMITES DE PILOTAGE	15
U1 PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS FORESTIERS ET NI AGRICOLES NI FORESTIERS - PROPOSITION DE CONTRAT (1).....	15

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des "Coteaux de la Dronne"	5
Figure 2. Lande à Genévrier commun - © Duhazé Benoît.....	6
Figure 3. Pelouse rupicole et Sedum acre - © Duhazé Benoît	7
Figure 4. Pelouse calcaire - © Duhazé Benoît	7
Figure 5. Mégaphorbiaie hydrophile - © Biotope	8
Figure 6. Prairie maigre de fauche - © Biotope.....	8
Figure 7. Pente rocheuse calcaire - © Biotope	9
Figure 8. Forêt de pente - © Biotope	9
Figure 9. Damier de la Succise - © Duhazé Benoît	10
Figure 10. Page d'accueil du site internet.....	12
Figure 11. Carte interactive du site internet.....	13
Figure 12. Fiche de présentation des habitats d'intérêt communautaire	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Objectifs du site Natura 2000 "Coteaux de la Dronne"	11
Tableau II. Missions prévisionnelles d'animation pour 2018	11
Tableau III. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques proposées en 2019 aux agriculteurs ...	14
Tableau IV. Nombre de parcelles cadastrales et de propriétaires par commune dans le périmètre Natura 2000 au 31/12/2018.....	15

INTERVENANTS

Présidence du Comité de Pilotage

M. le Préfet de la Dordogne

Structure animatrice

Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine
Antenne de Dordogne – 21, Rue de la Libération, 24 400 Mussidan

Tél. : 05 53 81 39 57 – Email : antenne24@cen-aquitaine.fr

Animateur du site : Benoît DUHAZE

Structure partenaire pour le PAEC et les MAEC

Chambre d'Agriculture de la Dordogne
Rue du Four Prolongé, 24600 Ribérac

Tél. : 05 53 92 47 50 – Email : philippe.brousse@dordogne.chambagri.fr

Animateur du PAEC et des MAEC : Philippe BROUSSE

PREAMBULE

LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000 FR7200670 des « Coteaux de la Dronne » a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats » (DH), comme site d'intérêt communautaire (SIC) en 2004. Il présente un enjeu important vis à vis des pelouses calcaires et milieux associés.

Situé au nord-ouest du département de la Dordogne aux abords de la Dronne, le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » couvre près de 258 hectares d'entités géomorphologiques morcelées sur cinq communes qui sont d'ouest en est : Saint-Victor, Montagrier, Grand-Brassac, Creyssac et Bourdeilles (figure 1 et 2).

Aujourd'hui menacés par la déprise agricole, ces coteaux abritent une mosaïque de milieux calcicoles allant des végétations de dalles aux fourrés de genévriers en passant par les pelouses calcaires. Ces milieux abritent une faune entomologique remarquable incluant notamment le Damier de la Succise, papillon d'intérêt communautaire. Des cultures et prairies gérées par pâturage ou fauche occupent le pied des coteaux. Localement, une forêt de pente ainsi que des communautés végétales rupestres ont été observées ponctuellement sur des coteaux présentant des conditions d'hygrométrie différentes ainsi qu'un relief plus abrupt. Ces milieux sont considérés comme potentiellement favorables aux chauves-souris. Ainsi, le dispositif Natura 2000 vise à préserver ces milieux et à conserver les espèces qui y sont inféodées tout en tenant compte des activités humaines.

Le Docob a été approuvé par arrêté préfectoral n°2013025-0006 du 25 janvier 2013. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation en 2018.

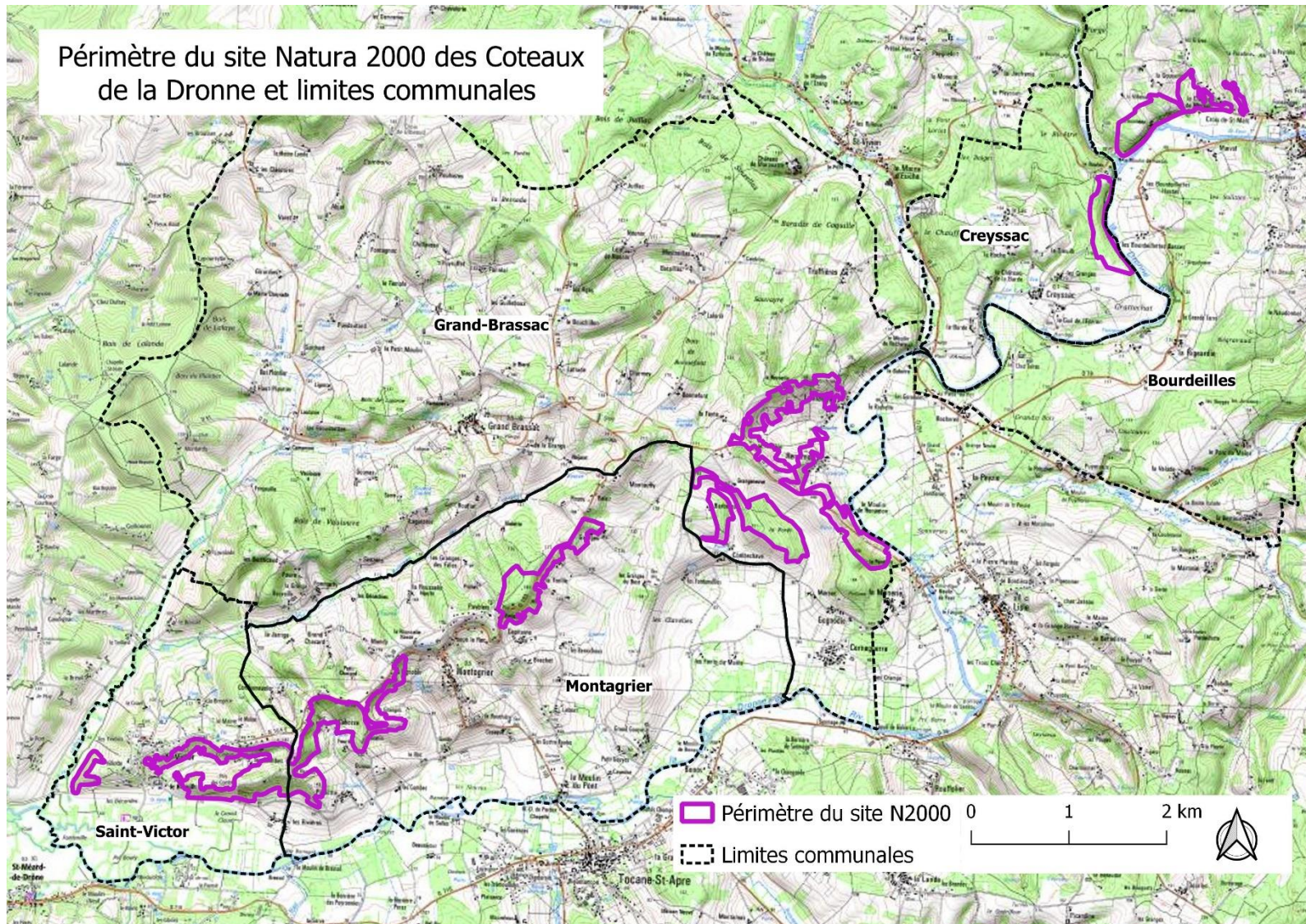


Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des "Coteaux de la Dronne"

L'ANIMATION

Le Préfet du département de la Dordogne préside le Comité de Pilotage.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine est la structure animatrice du site.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est co-partenaire pour le co-portage du volet agricole de l'animation, notamment sur le PAEC et les MAEC.

Ce bilan 2018 est celui de la 1^{ère} année d'animation, correspondant à 12 mois (du 06/04/2018 au 06/04/2019).

Le Docob est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/coteaux-dronne/>.

RAPPELS DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB

ENJEUX DE CONSERVATION

Le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » a été proposé comme site d'intérêt communautaire (SIC) car il présente un enjeu fort vis à vis des pelouses calcicoles d'une très grande richesse en orchidées.

Les habitats d'intérêt communautaire

Du fait de la diversité des situations topographiques et hydriques, le site comporte une grande diversité de milieux, au sein desquels ont été identifiés sept habitats d'intérêt communautaire :

- **Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (5130)**

Dominé par le Genévrier commun, cet habitat est observé au sein des pelouses calcaires le plus souvent sur les pentes ou les plateaux.



Figure 2. Lande à Genévrier commun - © Duhazé Benoît

- **Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso - Sedion albi (6110*)**

Elles se développent sur des affleurements rocheux ou sur des secteurs écorchés au sein de pelouses calcicoles.



Figure 3. Pelouse rupicole et Sedum acre - © Duhazé Benoît

- **Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210)**

Deux types différents de pelouses calcaires ont été distingués, la première sur calcaire tendre ou friable, la seconde sur calcaire dur.

(L'ensemble de ces trois milieux d'intérêt, pour la flore et les insectes notamment, est actuellement menacé du fait de l'abandon de la gestion par pâturage ou la conversion au profit de cultures plus intéressantes du point de vue économique (truffière, vergers,...)).

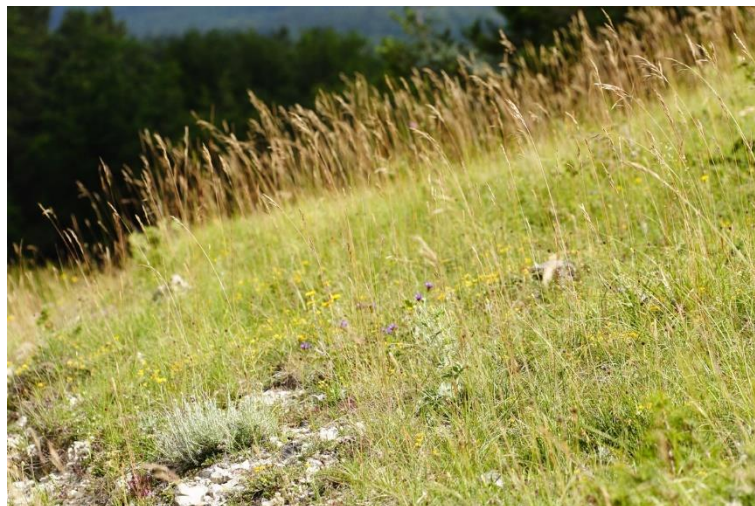


Figure 4. Pelouse calcaire - © Duhazé Benoît

- **Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin (6430)**

Il s'agit d'un ourlet pouvant être rattaché à la catégorie des mégaphorbiaies observé en mosaïque avec le boisement de pente.



*Figure 5. Mégaphorbiaie hydrophile - ©
Biotope*

- **Prairies maigres de fauche de basse altitude (6510)**

Observées ponctuellement en pied de coteau, elles sont majoritairement fauchées mais peuvent également faire l'objet d'un pâturage précoce en début de saison. Elles sont menacées par des pratiques agricoles non adaptées qui entraînent une banalisation des cortèges floristiques.



*Figure 6. Prairie maigre de fauche - ©
Biotope*

- **Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)**

Cet habitat, caractérisé par la présence de Rue des murailles et de Cétérach officinal, se rencontre sur des parois rocheuses verticales à subverticales bien exposées. Il a été observé ponctuellement sur la commune de Bourdeilles.



Figure 7. Pente rocheuse calcaire - © Biotope

- **Forêt de pente, éboulis, ravins du Tilio-Acerion (9180*)**

Il s'agit d'un boisement de pente à Frêne commun et Tilleul à larges feuilles observé sur le coteau de Creyssac sur un versant très abrupt qui surplombe la Dronne.



Figure 8. Forêt de pente - © Biotope

Les espèces d'intérêt communautaire

Le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » héberge également une espèce d'intérêt communautaire :

- **Damier de la Succise (1065)**

Cette espèce de papillon d'intérêt communautaire est connue sur les coteaux de Saint-Victor sur les pelouses calcicoles ou les prairies de fauche qui abritent sa plante hôte, la Scabieuse colombarie.



Figure 9. Damier de la Succise - © Duhazé Benoît

Espèces protégées et/ou patrimoniales

Bien que n'étant pas d'intérêt communautaire, plusieurs espèces protégées et/ou à forte valeur patrimoniale ont également été observées sur le site. Parmi les plus remarquables on peut citer la **Sablina des chaumes**, espèce des dalles calcaires à très forte valeur patrimoniale et protégée en France et l'**Epipactis à petites feuilles**, espèce typique des boisements thermophiles à forte valeur patrimoniale et protégée en Aquitaine.

Pour la faune, on peut citer la présence d'un papillon remarquable de valeur patrimoniale forte : l'**Azuré du Serpolet**, protégé au niveau national. Il y a également la présence d'une espèce d'orthoptère de très forte valeur patrimoniale, le **Criquet bariolé**, espèce boréo-montagnarde qui a trouvé refuge en plaine lors de la dernière glaciation et qui s'est ensuite adaptée aux conditions climatiques locales lors du recul des glaciers.

OBJECTIFS DU DOCOB

Les objectifs du site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » se déclinent sous la forme de six Objectifs de Développement Durable (ODD) et de quinze Objectifs Opérationnels (tableau I). Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Tableau I. Objectifs du site Natura 2000 "Coteaux de la Dronne"

Objectifs de Développement Durable	Objectifs Opérationnels
ODD 1 : Préserver et améliorer la qualité écologique des milieux calcicoles d'intérêt communautaire et habitats favorables au Damier de la Succise en favorisant les activités agricoles adaptées	OO 1 : Maintenir les surfaces de pelouses sèches calcaires et formations végétales associées grâce aux activités agropastorales et/ou à des interventions mécaniques OO 2 : Favoriser la restauration par l'application de mesures d'ouverture puis d'entretien des pelouses sèches calcaires et formations végétales associées sur les parcelles en déprise agricole
ODD 2 : Maintenir ou améliorer la qualité écologique des prairies de fauche d'intérêt communautaire en préservant les activités agricoles existantes	OO 3 : Maintenir les surfaces en prairies de fauche d'intérêt communautaire en mettant en œuvre une gestion adaptée au contexte local OO 4 : Accroître les surfaces en prairies de fauche d'intérêt communautaire en favorisant l'adoption de pratiques agricoles adaptées
ODD 3 : Maintenir dans un bon état de conservation les autres habitats d'intérêt communautaire (forêt de pente, mégaphorbiaie, végétation des parois calcaire) en tenant compte des activités économiques locales	OO 5 : Préserver la totalité de la forêt de pente et de la mégaphorbiaie de toute dégradation OO 6 : Maintenir la tranquillité des parois rocheuses pour préserver leur végétation et les zones de repos/de transit potentielles des chiroptères
ODD 4 : Améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les populations d'espèces d'intérêt communautaire	OO 7 : Améliorer les connaissances sur les sites de reproduction du Damier de la Succise
	OO 8 : Identifier les espèces de chiroptères d'intérêt communautaire qui fréquentent régulièrement le site pour prévoir des actions de gestion favorables à leur conservation
	OO 9 : Evaluer l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire tous les 6 ans
	OO 10 : Surveiller la dynamique des espèces envahissantes au droit des habitats naturels d'intérêt communautaire
ODD 5 : Assurer une bonne appropriation de la démarche Natura 2000 et des enjeux par les acteurs du territoire	OO 11 : Sensibiliser les acteurs du territoire sur l'intérêt écologique du site
	OO 12 : Assurer la prise en compte de Natura 2000 par les acteurs du site
ODD 6 : Animer le document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire	OO 13 : Promouvoir les outils et actions du DOCOB auprès des acteurs du territoire
	OO 14 : Planifier financièrement l'animation et aider à la mise en œuvre des actions du DOCOB par un appui technique et administratif
	OO 15 : Articuler la mise en œuvre du DOCOB avec les autres documents de gestion

MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice sont affinées chaque année, au regard des priorités définies en lien avec le Copil et la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne (DDT24). L'animation du site Natura 2000 était prévue autour des missions générales issues du marché attribué au CEN Aquitaine par la DDT 24 (tableau II).

Tableau II. Missions prévisionnelles d'animation pour 2018

Code	Action	CEN	CA 24
		Jours	
F1	Appropriation du docob	2,5	2,0
F2	Information et communication sur les mesures de gestion	4,0	4,0
F3	Projet agro-environnemental	1,0	2,0
F4	Information et communication sur les MAEC	1,0	2,0
F6	Phase de mise en oeuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers, identification et prise de contact	8,0	
F7	Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence	1,0	0,5
F8	Synthèse, bilan et mise à jour du Docob	3,0	1,0
F9	Organisation des 2 réunions du COPIL	4,5	1,0
U1	Phase de mise en oeuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - proposition de contrat (1)	5,0	
U2	Phase de mise en oeuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat (1)	4,5	
TOTAL		34,5	12,5

F1 APPROPRIATION DU DOCOB

Le CEN Aquitaine et la Chambre d'Agriculture n'ayant pas élaboré le Docob, une phase d'appropriation a été nécessaire. Elle a consisté en la lecture du Docob et d'une phase de terrain conjointe afin de prendre connaissance du périmètre du site, des habitats et des espèces présentes. La visite du site a eu lieu le 12 juillet 2018.

F2 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION

Création du site internet

Un site internet dédié au site Natura 2000 a été créé durant cette tranche d'animation. Il est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/coteau-dronne/>

Le site contient cinq onglets qui permettent de naviguer dans les différentes rubriques (figure 10).



Figure 10. Page d'accueil du site internet

La rubrique « Côteaux de la Dronne » permet de découvrir aussi bien la localisation que le périmètre du site Natura 2000 à travers une cartographie interactive (figure 11) et une fiche d'identité. Il présente également le site sur les aspects écologiques (figure 12) et socio-culturels.

Un onglet « Téléchargement » permet d'accéder à tous les documents produits : Docob, bilan d'animation, etc...

Un onglet « Contact » offre la possibilité de communiquer avec l'animateur du site via un formulaire.

Enfin, un dernier onglet « En savoir plus sur Natura 2000 » explique de manière générale ce qu'est le dispositif Natura 2000 et propose des liens vers des sites dédiés à l'échelle de l'Aquitaine, de la France et de l'Europe.

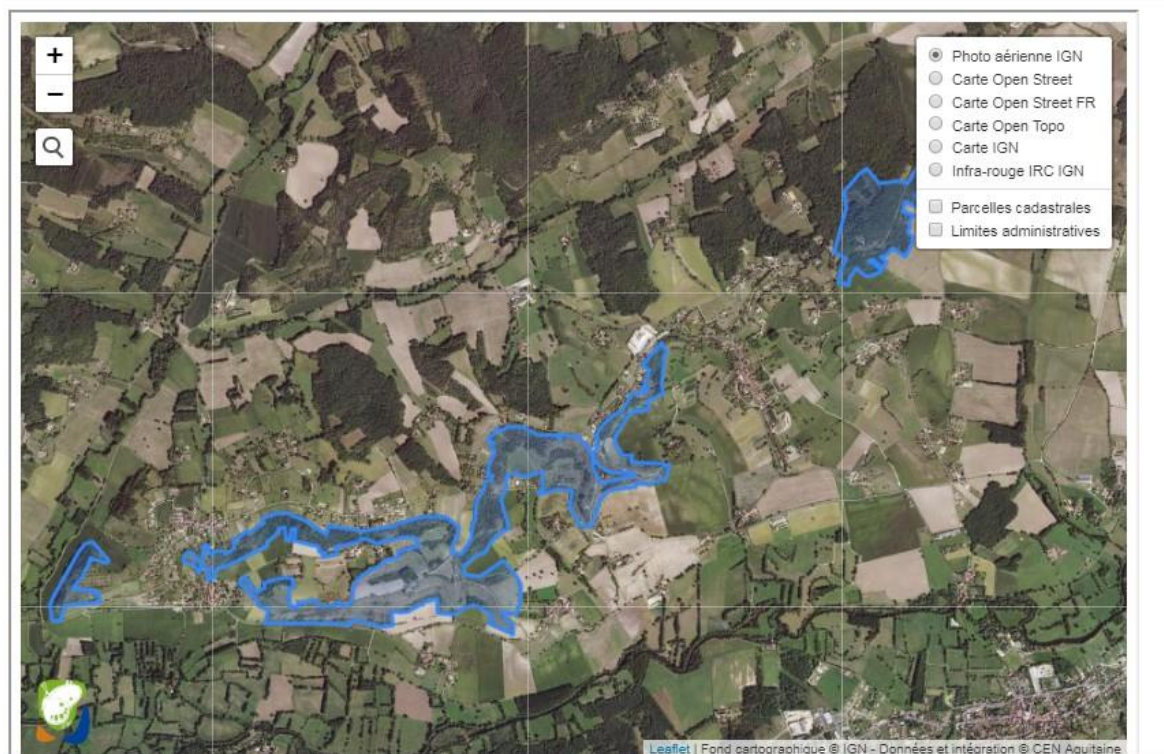


Figure 11. Carte interactive du site internet



Du fait de la diversité des situations topographiques et hydrique, le site comporte une grande diversité de milieux, au sein desquels ont été identifiés 7 habitats d'intérêt communautaire :

		
<p>Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires</p> <p>Code EUR27 : 5130</p> <p><i>Dominé par le Genévrier commun, cet habitat est observé au sein des pelouses calcaires le plus souvent sur les pentes ou les plateaux.</i></p> <p>Description sur l'INPN</p> <p>En savoir plus ... ></p>	<p>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysson - Sedion albi</p> <p>Code EUR27: 6110</p> <p><i>Elles se développent sur des affleurements rocheux ou sur des secteurs écorchés au sein de pelouses calcicoles.</i></p> <p>Description sur l'INPN</p> <p>En savoir plus ... ></p>	<p>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires</p> <p>Code EUR27: 6210</p> <p><i>Deux types différents de pelouses calcaires ont été distingués, la première sur calcaire tendre ou friable, la seconde sur calcaire dur.</i></p> <p>Description sur l'INPN</p> <p>En savoir plus ... ></p>

Figure 12. Fiche de présentation des habitats d'intérêt communautaire

F3 PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique a été élaboré par les 2 structures en novembre 2018 selon la procédure définie par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (cf. annexe 1).

Nous avons pris en considération les possibilités offertes par le Programme de Développement Rural Régional et les adaptations que les agriculteurs pouvaient mettre en œuvre (**réunion du 13 novembre 2018**). Cinq mesures Agro-Environnementales et Climatiques ont été construites, quatre concernant les prairies et une les grandes cultures (au moins 2 céréaliers spécialisés dans le territoire du PAEC).

Tableau III. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques proposées en 2019 aux agriculteurs

Couvert	Intitulé complet de la mesure	Montant (€/an)	Surfaces (ha)	Montant 5 ans (€)
Prairie	Ouverture de pelouses en déprise	247,56	2	2 475,60
Prairie	Maintien de l'ouverture des pelouses et milieux associés par gestion pastorale	75,44	5	1 886,00
Prairie	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j)	120,86	100	60 430,00
Prairie	Conversion des terres arables en prairie	304	5	7 600,00
Culture annuelle	Réduction progressive de l'utilisation d'herbicides	85,06	50	21 265,00
		Total	162	93 656,60

Le Conseil Régional a accepté notre proposition le 29 avril 2019.

F4 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MAEC

Cette phase a été réalisée en 2 étapes :

- courrier d'information aux 47 agriculteurs concernés avec inventaire des parcelles incluses dans le territoire du PAEC (avril 2019)
- réunion d'information MAEC (avril 2019) ; 7 agriculteurs ont participé (cf. annexe 2)

F5 NOUVELLES CONTRACTUALISATIONS MAEC

Réalisation de trois diagnostics pour les trois agriculteurs candidats au dispositif MAEC en 2019 ; ce diagnostic présente les caractéristiques principales de l'entreprise agricole et décrit les caractéristiques agricoles et naturelles des parcelles engagées.

F6 PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS FORESTIERS ET NI AGRICOLES NI FORESTIERS, IDENTIFICATION ET PRISE DE CONTACT

Identification des propriétaires du site, exploitants et ayant-droits

Des recherches cadastrales des propriétaires des parcelles situées dans le périmètre Natura 2000 et une base de données spécifiques ont été réalisées. Cela a permis de recenser l'ensemble des propriétaires.

La base de données rassemble les champs suivant : commune, numéro de section et de parcelle, surface cadastrale, nom du propriétaire, adresse, numéro téléphone et historique des échanges.

Le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » contient au 31 décembre 2018 un total de 491 parcelles pour 179 propriétaires. Le détail par commune est présenté dans le tableau III.

Tableau IV. Nombre de parcelles cadastrales et de propriétaires par commune dans le périmètre Natura 2000 au 31/12/2018

Commune	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires
Saint-Victor	252	67
Montagrier	100	63
Creysac	49	18
Bourdeilles	90	31
Total	491	179

Communication et prise de contact avec les propriétaires

Dans une logique d'efficacité pour répondre à l'objectif de contractualisation d'un contrat Natura 2000 en 2018, l'animation s'est focalisée sur la commune de Saint-Victor. En effet, de par la présence historique du CEN Aquitaine sur ce territoire par le biais de son site conservatoire « Coteaux de Saint-Victor et Montagrier », la contractualisation semblait logique à cet endroit.

Ainsi, l'ensemble des propriétaires en convention avec le CEN Aquitaine ainsi que les propriétaires non conventionnés ont été informés par courrier ou par mél de la possibilité de contractualiser leurs parcelles. Puis, des relances téléphoniques et des rencontres pour présenter le dispositif Natura 2000 et l'intérêt de la contractualisation ont été effectuées.

Au total, 19 propriétaires ont été contactés : 15 propriétaires ont donné leur accord tandis que 4 ont refusé.

F7 ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION D'INCIDENCE

Aucune sollicitation n'a été adressée au CEN Aquitaine pour réaliser une évaluation.

F8 SYNTHÈSE, BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB

A la lecture du Docob, plusieurs problèmes ont été identifiés et ont fait l'objet d'un signalement à la DDT 24. Il s'agit par exemple d'une erreur sur la surface du périmètre (de 258 ha et non 272 ha), d'erreurs surfaciques et d'incohérences sur les valeurs dans le volet « Activités agricoles » (p. 90 SAU communales de plus de 50% et non 7,10%), p. 92 Assolement, incohérences entre valeurs du camembert (figure 12) et valeur du tableau 15).

Un bilan de l'animation 2018 a été rédigé.

F9 ORGANISATION DES REUNIONS DES COMITES DE PILOTAGE

Le comité de pilotage de l'année 2018 a eu lieu le 20 novembre 2018 dans la salle des fêtes de la commune de Saint-Victor.

U1 PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS FORESTIERS ET NI AGRICOLES NI FORESTIERS - PROPOSITION DE CONTRAT (1)

Un pré-projet de contrat visant à « Restaurer et entretenir les pelouses calcaires et landes à Génévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagrier » a été déposé auprès de la DDT24 et de la DREAL

Nouvelle Aquitaine. Ce dernier a été accepté le 1^{er} avril 2019. Le contrat et le diagnostic parcellaire est en cours de rédaction.

Quinze propriétaires s'engagent dans un contrat Ni Ni. Néanmoins, pour éviter autant de contrat, une mutualisation de ces derniers à travers la convention établie entre les propriétaires et le CEN Aquitaine est utilisée. Ainsi, un seul contrat sera déposé par le CEN Aquitaine au nom de l'ensemble des propriétaires.

Ce contrat permettra de mettre en place quatre mesures :

- N03Ri - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N03Pi - Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N01Pi - Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage
- N05R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger